

# DES JALONS HISTORIQUES

## Le Portalet de la vallée d'Aspe : des origines au Fort actuel

Le *Portalet*, nom qui désigne aujourd'hui un fort, a pour origine un ancien péage dont il était le poste de perception. Le droit de lever cette taxe douanière avait été attribué à la ville d'Oloron, à sa demande, par une charte octroyée par le vicomte de Béarn, Gaston IV de Foix, et datée d'Aire-sur-Adour le 24 juin 1471. Ce texte, suivi d'un tarif, puis d'un autre daté de 1551, a été soigneusement recopié dans le *Cartulaire* municipal. Le privilège était attribué par le prince béarnais en représailles à l'exigence nouvelle, imposée par le roi d'Aragon Jean II, de payer désormais à chaque fois (et non plus tous les sept ans) des droits similaires appelés « porte » ou « barre », qui avaient été établis depuis le IX<sup>e</sup> siècle à Canfranc. Dans les deux cas, ces droits étaient perçus pour servir « à la réparation des murailles, chemins, rues et à la police du lieu », et les Oloronais, qui étaient exempts de ceux d'Aspe ainsi que les habitants de la vallée, recevaient le droit d'en adjuger la perception aux enchères, « dans le ou les lieux où il leur plaira et où il sera le plus approprié ». Un arrêt du Conseil du Roi du 4 novembre 1643 accordera aux mêmes Oloronais le triplement des droits du tarif de 1551, mais désormais « à la charge d'entretenir les ponts et chemins pour la commodité du passage de Béarn en Espagne » par la vallée d'Aspe, ce qui n'était pas une mince affaire ; le tarif sera encore modifié en 1676.

Le poste, fortifié probablement assez vite, et appelé pour cela Portalet (le petit portail), était situé entre les communes d'Etsaut et d'Urdos, en rive gauche du gave d'Aspe, au niveau de la route, à la fois plus bas et plus en aval que le Fort actuel. Divers Mémoires ou Notices de cartes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles décrivent plus ou moins précisément ce premier ouvrage et en apprécient l'état.

Ainsi, dans le Devis accompagnant sa carte, l'ingénieur Thierry note sobrement en 1686 : « Une petite redoute ou cabane ferme le chemin et défend ce passage ; elle se nomme Portalet ». Un peu plus tard, l'ingénieur Terraneau prétend en 1707 que le « Portalet est un corps de garde où 20 hommes arrêteraient une armée ». Même impression pour l'auteur, anonyme, d'Observations restées malheureusement sans date : « A une lieue en deçà d'Urdos, il y a un corps de garde couvert d'ardoises et bien crénelé, à l'endroit nommé le Portalet. En y postant 50 hommes et en y faisant quelques réparations, on arrêterait tout ce qui pourrait s'y présenter. C'est un poste Excellent ».

Mais en 1725, La Blotière et Roussel, dans la légende de leur carte, ramènent les faits à de plus modestes proportions : « Le Fort appelé le Portalet n'est autre chose qu'un petit logement avec des grilles et un portail bâti sur le roc, par lequel tous les allants et venants doivent nécessairement passer ; on pourrait le fortifier, il est le plus convenable pour cela, et l'on y a déjà fait une muraille crénelée ». Et en 1753, le sieur d'Arnou n'évoque déjà plus « qu'un ancien poste nommé la Porte d'Aspe, qui faisait autrefois la défense de la vallée ; il y a encore quelque vestige d'une mauvaise petite fortification ; le lieu serait susceptible de quelque chose de mieux en cas de besoin ». La légende d'une carte anonyme datable des années 1755-1756, tout en reprenant mot pour mot certaines expressions de La Blotière, insiste sur l'étroitesse du site : « le Portalet est bâti sur le roc, traverse le chemin, et tous les allants et venants doivent nécessairement passer dedans, parce que d'un côté on est empêché par des montagnes fort hautes et escarpées, et de l'autre par le gave, rétréci lui-même par d'autres montagnes qui sont à sa rive droite ».

Quant au péage, à la suite de multiples plaintes des valléens à cause du mauvais entretien de la route, un arrêt du Conseil du 5 juillet 1746 en retire la perception à la ville d'Oloron, et la condamne au versement de 11 970 livres 17 sols 2 deniers pour les frais des réparations à faire ; d'autre part, il attribue l'adjudication du péage à l'intendant de la province, en y soumettant désormais les Oloronais et les Aspois, et en fixe la perception dans un premier temps à Oloron, puis très rapidement à Bedous. Abandonné, l'ancien poste ne tarde pas à tomber en ruines : il est en tout cas signalé comme tel sur la Carte (dite) de Cassini, feuille de Pau, levée en 1772 et publiée en 1779 par l'ingénieur-géographe François Flamichon.

Association Mémoire Collective en Béarn.  
Rédaction Pierre et Dany BETOURET

Le Patro de Notre-Dame - JAO» 20 rue Alexandre et Jean de Riquer, 64400 Oloron  
06 83 83 14 63 – jaopatrol@gmail.com – jaopatrol.fr



# Le Notre-Dame

Journal de l'association « le Patro de Notre-Dame » Bimestriel gratuit - Numéro Janvier 2019

## Edito

Le Patro vous souhaite à tous une excellente année. Que 2019 vous apporte paix, joie, santé et prospérité.

Cette année 2019 sera pour moi la dernière en qualité de Président du Patro. Il est enfin temps de rendre mon « tablier » après 30 ans de bénévolat dont 20 en qualité de président d'association.

Ce n'est pas pour autant que le « Patro » doit s'arrêter. Les cimetières sont pleins de gens indispensables, tout le monde le sait. Aussi j'espère que quelqu'un prendra ma suite pour que perdure cette association qui, au départ, se voulait être une association « d'anciens du Patro » et qui regroupe actuellement des gens de tous les horizons. En juin, l'assemblée générale doit donc impérativement élire nouveau président.

Comme les années précédentes, un après-midi crêpes est organisé au « bel automne » le dimanche 3 février 2019. Cet événement totalement gratuit est réservé aux adhérents, à leur famille et à leurs amis.

Courant mai 2019, une journée en Espagne est à l'étude. Cet événement sera proposé à un prix très faible pour qu'un maximum de personnes puisse y participer. Vous serez tenu au courant dans les deux prochains numéros du Notre-Dame de l'avancée de ce projet.

Bonne et heureuse année encore. YC

## HISTOIRE D'OLORON (source « Wikipédia »)

Création romaine au I<sup>er</sup> siècle de notre ère sur la voie du col du Somport, elle doit son nom, Iluro, aux peuples Aquitains.

Établie pour l'essentiel à Sainte-Marie sur la terrasse alluviale sur laquelle sera établie la future cathédrale, c'est aussi une citadelle dotée de remparts sur la butte de Sainte-Croix d'Oloron. Le promontoire de Sainte-Croix en est l'oppidum. En 506, Gratus, premier évêque connu assiste au concile d'Agde et devient saint Grat, dont la fête est aujourd'hui encore célébrée à l'automne.

Les grandes invasions vont plonger l'histoire d'Iluro dans l'oubli[réf. nécessaire]. Mais vers 1058, il semblerait que quelques habitats aient subsisté car l'évêque Étienne de Lavedan s'installe sur la terrasse alluviale où se dresse encore une chapelle dédiée à la Vierge. En 1080, le vicomte Centulle V le Jeune vient bâtir la nouvelle ville d'Oloron (nom médiéval dérivé d'Iluro) sur l'ancien oppidum romain. En ces temps médiévaux, aucun autre emplacement ne pouvait être plus sûr que ce promontoire bordé sur les côtés est-ouest par des cours d'eau. Ce vicomte incite les populations à venir résider et commercer à Oloron en instaurant des privilèges juridiques et économiques contenus dans l'acte de « poblacion » (ou peuplement), privilèges qui seront repris et renforcés en 1220 créant ainsi le For d'Oloron, le plus ancien du Béarn. Entretemps, l'ancienne cité d'Iluro renaît de ses cendres et porte désormais le nom de sa cathédrale, Sainte-Marie. Les descendants du vicomte s'employèrent à la construction des monuments à leur retour de la Reconquista ou des Croisades. Cependant, en 1214, Gaston VI Moncade dut céder les terres de Sainte-Marie, puis plus tard, celles des villages environnants aux évêques, car il était compromis avec les Albigeois hérétiques. En 1385, Oloron comptait 366 feux, Legugnon 11 et Sainte-Marie 85. Paul Raymond<sup>6</sup> note que Legugnon comptait une abbaye laïque, vassale de la vicomté de Béarn. On assiste alors à une séparation des deux parties : Oloron, ville vicomtale et Sainte-Marie, ville épiscopale, qui deviennent rivales durant huit siècles environ, Sainte-Marie demeurant économiquement dépendante d'Oloron. Au XIII<sup>e</sup> siècle, profitant de la croisade des Albigeois, l'évêque obtient la seigneurie sur Sainte-Marie et son hameau de Saint-Pée ; Oloron fait élargir ses privilèges avec son for, puis se voit dotée d'une enceinte et de deux ponts. Aux XIV<sup>e</sup> siècle et XV<sup>e</sup> siècle, elle obtient droit de marché et de foires et sa croissance aboutit à la création de faubourgs. C'est bientôt la capitale économique du Béarn et de la Soule, grâce à son commerce de transit avec l'Espagne et à l'essor de son artisanat textile. Les guerres de religion puis la Révolution suspendent à deux reprises cette prospérité. La rivalité entre les deux villes ne prend fin qu'avec la réunion de Sainte-Marie à Oloron, en 1858 pendant le Second Empire, favorisant l'arrivée du chemin de fer en 1883 et la substitution de l'industrie à l'artisanat. Du 11 octobre 1795 au 5 mars 1796, Oloron eut le statut de chef-lieu du département des Basses-Pyrénées que détenait Pau qui avait succédé à Navarrenx. Sainte-Marie-Legugnon a existé de 1841 à 1858. La commune est créée en 1841 par la fusion des communes de Legugnon et de Sainte-Marie. En 1858, elle fusionne avec la commune d'Oloron pour former la nouvelle commune d'Oloron-Sainte-Marie.